

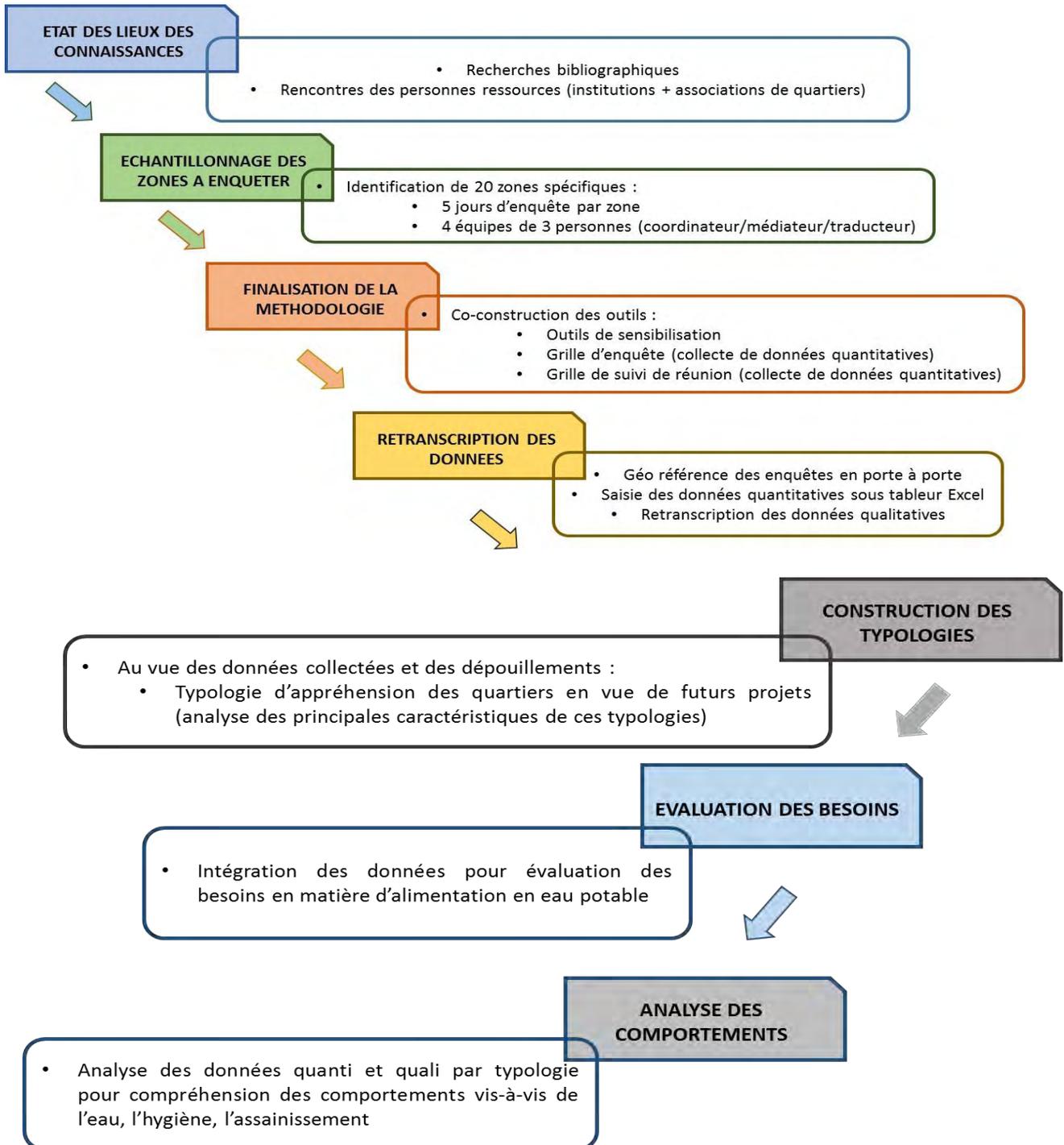
→ **Accès de base à l'eau potable** : chaque logement a accès à un point de distribution d'eau potable localisé à une distance de moins d'un kilomètre,

→ **Accès optimal à l'eau potable** : chaque logement bénéficie d'un branchement individuel.

PHASE 2 : « Caractérisation des comportements des populations des zones cibles en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement »

1.3 Cadrage méthodologique

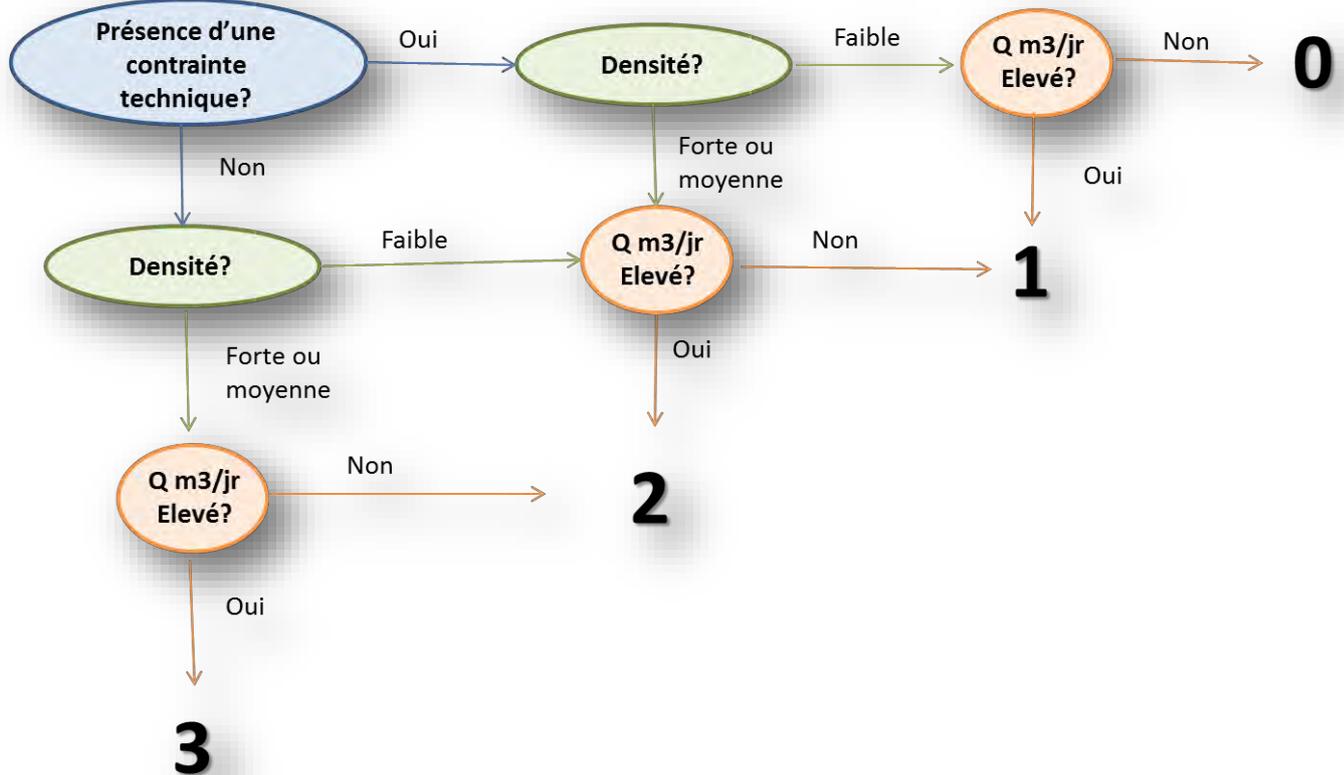
1.3.1 Déroulement de la mission



Dans la réglementation française, il n'existe pas de seuil minimum d'habitants ou de maisons qui oblige la commune ou la collectivité à mettre en place un système d'alimentation en eau potable. Cependant, dans les configurations techniques minimales requises par l'OMS, il est préconisé un point d'eau public pour 25 maisons ou 100 habitants. Ainsi, il a été considéré qu'au-delà de 10 m³/jour, soit environ 100 habitants, le Q moyen journalier était considéré comme élevé.²

2.3.1 Construction de la grille de lecture technique

A partir des différentes variables décrites ci-dessus, nous avons pu construire une grille de lecture des différentes zones.



Cette grille permet d'identifier les zones ayant des profils plus favorables (situés en position 2 ou 3) c'est-à-dire avec des contraintes techniques limitées et/ou des densités moyennes ou fortes, avec un débit moyen alimentant plus de 100 habitants.

A partir de celle-ci, il a été possible de classer l'ensemble des 40 zones.

² Public standpipe design and maintenance for rural South Africa , J Haarhoff and L Rietveld, JOURNAL OF THE SOUTH AFRICAN INSTITUTION OF CIVIL ENGINEERING, Vol 51 No 1, 2009, Pages 6–14, Paper 687 ; OMS

➔ Les bornes fontaines monétiques :

Les bornes fontaine monétiques (payantes) sont présentes en Guyane depuis plusieurs années et implantées aujourd'hui sur plusieurs communes du territoire de la CACL⁵ (21 bornes).

Dans l'ensemble des quartiers-cibles, les habitants connaissent l'existence des bornes fontaines ainsi que leur fonctionnement mais n'ont pas toujours les bonnes informations quant à leur emplacement et les modalités d'acquisition des cartes.

Quelques personnes rencontrées, utilisatrices des bornes fontaines, ont un retour positif quant à la mise à disposition d'eau potable via ce système, mais nous font cependant remonter certaines difficultés comme l'accessibilité des bornes et le transport de l'eau, problématique pour des personnes non véhiculées. Cette difficulté entraîne un stockage important d'eau.



FIGURE 10 : BOITIER ELECTRONIQUE D'UNE BORNE FONTAINE MONETIQUE

Pour l'ensemble des typologies, la BFM représente pour les habitants une bonne alternative en attendant d'avoir un réseau d'eau potable à domicile. Le seul frein identifié consiste dans la crainte des habitants de jamais avoir de réseau d'eau potable si l'on installe une BFM à proximité.

➔ Le stockage de l'eau de boisson :

Une très large majorité des habitants utilisateurs des bornes fontaines, stocke l'eau dans des bidons divers. Ces bidons ne sont généralement pas en plastique alimentaire et le temps de stockage peut durer jusqu'à plusieurs semaines, pour certaines familles.

Malgré les informations transmises et la sensibilisation faite via des panneaux installés près des bornes, les familles n'ont pas d'autre choix, ne serait-ce qu'à cause du souci du transport de cette eau.



FIGURE 11: STOCKAGE D'EAU POTABLE DANS DES BIDONS DE RECUPERATION

Il serait donc intéressant, durant les restitutions, de fournir des informations concernant l'emplacement des bornes, leur utilisation ainsi que les règles à suivre en termes de stockage de l'eau de consommation.

⁵ Source : SGDE

On observe dans les zones rurales permanentes de très nombreux forages avec une véritable installation à l'intérieur du foyer. Ce type d'installation coûte en moyenne entre 3000 et 6000 pour une installation clé en main. On comprend aisément que ce type d'installation se retrouve principalement en zone rurale auprès d'un public salarié ou chef d'entreprise. Mais c'est aussi le cas dans les zones urbaine telles que Cogneau, Sablance, notamment, c'est-à-dire dans les zones à forte mixité de population et comprenant donc une partie de la population s'apparentant à des classes moyennes.

Si l'aspect financier est un frein pour la construction de ces forages, la qualité des eaux souterraines posent elles aussi un véritable problème. En effet, en Guyane, les eaux souterraines sont souvent chargées en fer et en manganèse et souvent de faible capacité (débit faible).

Les seules situations où les familles n'ont pas de puits c'est lorsqu'elles habitent sur des reliefs (A Kalani, les habitants des plateaux ne peuvent forer jusqu'à la nappe d'eau). A ce moment-là elle privilégie la récupération d'eau de pluie et l'entraide auprès de voisins ou famille pour réaliser un complément pour les usages du quotidien.

Dans les zones urbaines, les risques sanitaires proviennent souvent des fosses non étanches situées à proximité immédiate des puits utilisés par la famille.



FIGURE 13: DISTANCE PUIITS / FOSSE SEPTIQUE

1) Identité

Nom courant : Cateco

Commune : Cayenne

Densité de population : Faible < Moyen Forte >

2) Type d'habitat

| | | | | | |
|----------------|-------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|------------|-------------------------------------|
| Maison en dur | <input type="checkbox"/> | Habitat collectif | <input type="checkbox"/> | Urbain | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Maison en bois | <input checked="" type="checkbox"/> | Habitat individuel | <input checked="" type="checkbox"/> | Périurbain | <input type="checkbox"/> |
| Maison en tôle | <input checked="" type="checkbox"/> | | | Rural | <input type="checkbox"/> |

Caractéristiques générales : Le quartier est divisé en deux de par une caractéristique naturelle, le passage d'un piri. De manière générale, les maisons ne sont pas d'une grande superficie et dans un état près de l'insalubrité, pour beaucoup d'entre elles.

3) Etat général

Bon Passable Mauvais Insalubre

4) Propreté générale

Bonne Passable Mauvaise Insalubre

5) Environnement immédiat

| | | | |
|------------------|-------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| Décharge sauvage | <input checked="" type="checkbox"/> | Forêt | <input type="checkbox"/> |
| Criquet propre | <input type="checkbox"/> | Zones marécageuses | <input type="checkbox"/> |
| Criquet souillée | <input type="checkbox"/> | Zones inondables | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | | Zones pripris | <input checked="" type="checkbox"/> |

6) Accessibilité

| | | | |
|--------------|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| Route | <input type="checkbox"/> | Bon état | <input type="checkbox"/> |
| Piste/chemin | <input checked="" type="checkbox"/> | Mauvais état | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Layon | <input type="checkbox"/> | | |

7) Alimentation en eau de consommation

Borne fontaine Eau embouteillée Puits (individuels) Collecteurs d'eau de pluie

Remarques : Il existe quelques puits individuels et collectifs, les habitants achètent de l'eau en bouteille ou stockent de l'eau de réseau prise chez des voisins ou au travail. Les plus démunis boivent l'eau des puits et/ou l'eau de pluie.



8) Systemes d'assainissement

Fosse septique Fosse toutes eaux Canaux pluviaux

Remarques : Présence de latrines et de fosses septiques, mais encore rares. Beaucoup sont dépourvus de tout sanitaire.

9) Gestion des déchets

Poubelles individuelles Bennes collectives Aucun

Autres : Brûlage

Saturation des bacs : Oui Non

Organisation collecte encombrants/verts : Il manque des bennes, d'autant plus que des gens de l'extérieur viennent déposer leurs déchets dans le quartier.

10) Accès à l'électricité

Réseau officiel Réseau raccord sauvage Groupe électrogène Aucun
Photovoltaïque

11) Voiries/Bâtiments

Voiries :

Latérite Enrobée

Pente >10%

Pente < 10%

Bâtiments ;

Espacement entre bâti < 3m

Espacement entre bâti > 3m

R+1 R+2 R+3

12) Infrastructures présentes

Eglise Commerce Ecole Centre médical
Maison de quartier Carbet communautaire Association



9) Gestion des déchets

Poubelles individuelles Bennes collectives Aucun

Autres : Brûlage. De nombreuses familles font du compost.

Saturation des bacs : Oui Non

Organisation collecte encombrants/verts : - -

10) Accès à l'électricité

Réseau officiel Réseau raccord sauvage Groupe électrogène Aucun

Photovoltaïque

11) Voiries/Bâtiments

Voiries :

Latérite Enrobée

Pente >10%

Pente < 10%

Bâtiments :

Espacement entre bâti < 3m

Espacement entre bâti > 3m

R+1 R+2 R+3

12) Infrastructures présentes

Eglise Commerce Ecole Centre médical

Maison de quartier Carbet communautaire Association

13) Principales caractéristiques

Une grande partie des familles est en cours de régularisation foncière.

8) Systemes d'assainissement

Fosse septique Fosse toutes eaux Canaux pluviaux

Remarques : Forte diversité des situations. Dans le quartier, présence de latrines ainsi que de WC dans les maisons ou en extérieur, raccordées à une fosse septique -toujours réalisée en auto-construction – ou non. Une conscience et affirmation par nombre d'habitants de l'importance de l'assainissement, mais tout le quartier n'en est pas équipé (ce qui soulève l'indignation des familles qui subissent les nuisances des eaux usées des voisins, alors qu'elles-mêmes ont des systèmes d'assainissement).



9) Gestion des déchets

Poubelles individuelles Bennes collectives Aucun

Autres : Brûlage : Oui Non

Saturation des bacs : Oui Non

Organisation collecte encombrants/verts : Oui Non

Présence de 9 containers qui ont été installés à l'entrée du quartier, mais qui selon les habitants restent insuffisants. Ils sont surtout utilisés par les propriétaires de voitures, les autres habitants triant leurs déchets et les brûlant.

10) Accès à l'électricité

Réseau officiel Réseau raccord sauvage Groupe électrogène Aucun

Photovoltaïque (seulement le long de la piste pour les lampadaires à l'entrée du quartier)

11) Voiries/Bâtiments

Voiries :

Latérite Enrobée

Pente >10%

Pente < 10%

Bâtiments :

Espacement entre bâti < 3m

Espacement entre bâti > 3m

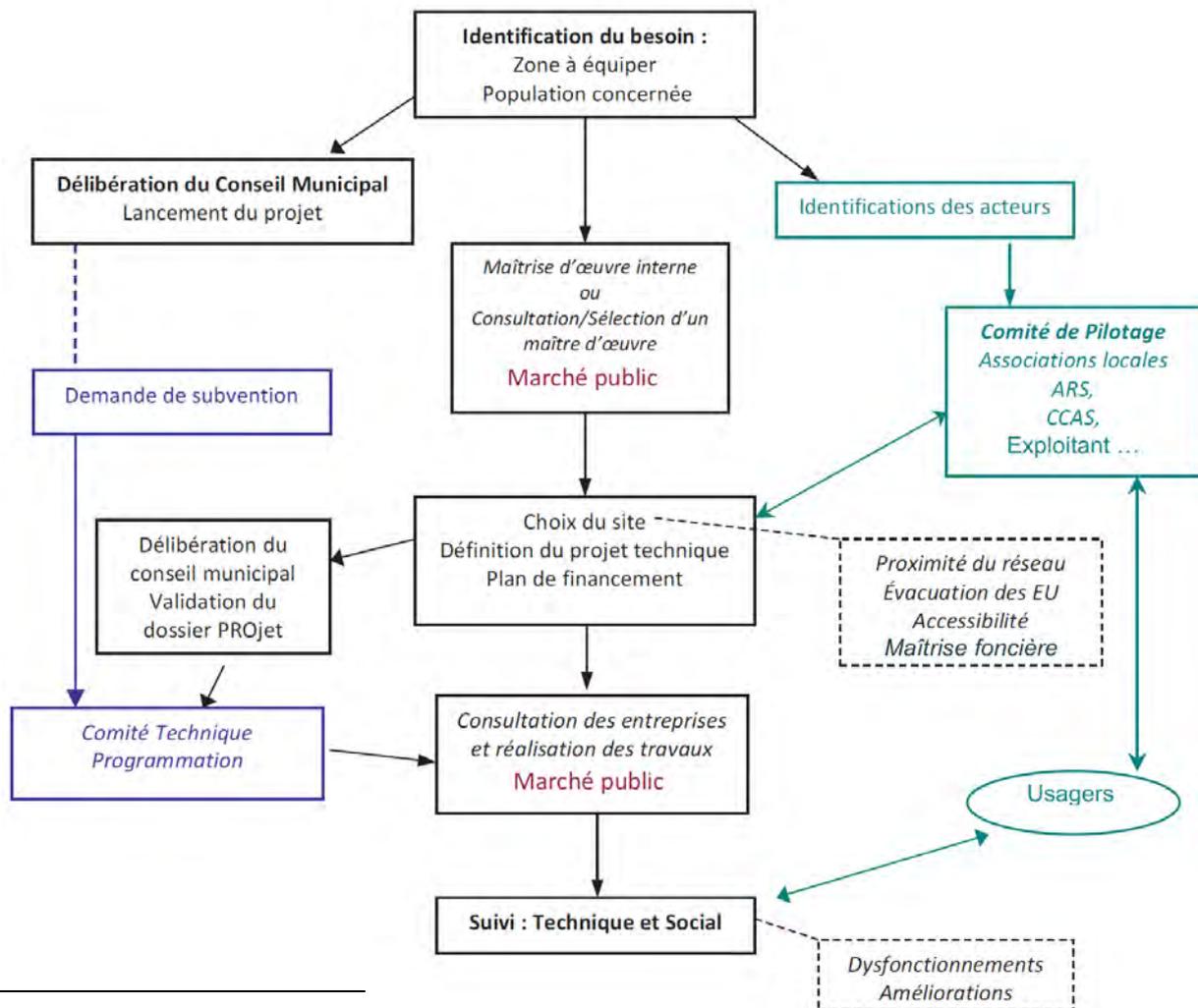
R+1 R+2 R+3

5.2.2 Détail des axes d'intervention préconisés (Au travers de l'exemple d'une installation de bornes fontaines)

L'installation de bornes fontaines monétiques est une solution envisageable lorsque l'approvisionnement en eau potable, via le réseau SGDE, avec installation de compteurs individuels est impossible pour des zones d'habitations néanmoins proches du réseau. La mise en place de ce type d'installation répond à différentes problématiques notamment foncière, technique et financière.

Lorsque la collectivité décide de mettre en place une borne fontaine monétique, le projet doit s'inscrire dans les orientations de développement urbain de la ville. L'approche ne doit pas être seulement technique, elle doit comprendre un volet d'accompagnement social et sanitaire afin d'assurer la réussite du projet, la compréhension de la part des habitants et l'appropriation de l'installation.

a. Les étapes projet pour la mise en place de bornes fontaine monétiques⁷



⁷ Schéma issu de la 7^{ème} conférence sur l'accès à l'eau potable en Guyane -- Office de l'Eau de la Guyane

L'animation des réunions doit être faite dans la langue de la communauté la plus représentée (avec traduction simultanée au besoin) et selon une grille préétablie commune à l'ensemble des équipes. Les informations transmises et les messages de sensibilisation doivent, au fur et à mesure des échanges, être adaptés aux besoins exprimés par les participants. La prise de note doit être faite par deux personnes, appuyées d'un enregistrement par dictaphone.



FIGURE 19 : PR EX : DISTRIBUTION DE FLYERS DANS LES BOITES AUX LETTRES



FIGURE 18 : PR EX : REUNION PUBLIQUE A ILETS MOGES



FIGURE 20 : PR EX : REUNION PUBLIQUE A BORDELAISE

d. Le suivi en continu avant, pendant, après

Entre l'étude pré opérationnelle réalisée dans les quartiers, en amont de l'installation de structures de type BFM et la mise en route effective de ces installations, un temps relativement long peut s'écouler, pouvant même se compter en années. Durant cette phase d'attente, il est essentiel de **maintenir et organiser une communication de proximité** avec les habitants, en passant notamment par le réseau des associations locales et personnes ressources, afin d'éviter la naissance d'un sentiment d'abandon, de promesses non tenues. La communication ainsi mise en place doit permettre la tenue de rencontres, réunions publiques et moments d'échanges durant lesquels **des messages de prévention des risques, de sensibilisation à l'utilisation et au stockage de l'eau** peuvent être transmis.